

Bruxelles, le 9 septembre 2009

## **Davantage de vies sauvées sur les routes d'Europe: les opérateurs de téléphonie mobile souscrivent au déploiement d'eCall**

*Aujourd'hui, le système automatique d'appel d'urgence embarqué eCall a reçu le soutien total du secteur européen de la téléphonie mobile. Les représentants de l'association GSM ont confirmé leur engagement en faveur de cette technologie de protection civile en signant le protocole d'accord de l'UE visant à mettre en œuvre eCall en Europe. eCall compose automatiquement le 112, numéro d'appel d'urgence unique européen, lorsqu'une voiture a un accident sérieux et en communique le lieu au service d'urgence le plus proche même si les passagers ne savent pas ou ne peuvent pas dire où ils se trouvent. Le déploiement d'eCall exige une étroite collaboration entre les pouvoirs publics, les constructeurs automobiles et les opérateurs de téléphonie mobile et, une fois achevé, pourrait permettre de sauver jusqu'à 2 500 vies par an dans l'UE et de réduire de 10 à 15 % la gravité des blessures.*

«Le mois dernier, la Commission européenne a demandé aux gouvernements ainsi qu'aux secteurs des télécommunications et de l'automobile en Europe de faire un effort pour mettre eCall en route. Je félicite les opérateurs de téléphonie mobile d'avoir répondu aussi rapidement. En soutenant le système européen d'appel d'urgence embarqué, ils ont prouvé qu'ils avaient une conscience sociale et étaient ouverts aux applications innovantes des technologies des communications dans la vie quotidienne», a déclaré Mme Viviane Reding, membre de la Commission européenne chargé des télécommunications. «Cependant, le déploiement paneuropéen d'eCall exige la coopération de chacun. Aujourd'hui, en rejoignant l'industrie automobile et la majorité des pays de l'UE, les opérateurs de téléphonie mobile ont apporté la preuve de leur engagement en faveur d'eCall. Six États membres (Danemark, France, Irlande, Lettonie, Malte et Royaume-Uni) n'ont toujours pas signé le protocole d'accord eCall. Ils devraient maintenant lâcher la pédale de frein et accélérer l'introduction d'un système qui peut sauver des vies, faute de quoi la Commission devra proposer de légiférer l'année prochaine.»

Au cours d'une cérémonie organisée aujourd'hui par Mme Reding, M. Martin Whitehead, directeur de l'association GSM Europe, a signé le protocole d'accord eCall au nom des professionnels des communications mobiles.

Couvrant 219 pays, l'association GSM regroupe près de 800 opérateurs de téléphonie mobile dans le monde et plus de 200 entreprises dont des fabricants d'appareils, des entreprises de logiciels, des équipementiers, des prestataires de services internet et des sociétés du secteur des médias et du divertissement.

Pour un déploiement total du système, les secteurs européens de l'automobile et des télécommunications et les administrations de tous les pays de l'UE doivent faire en sorte que leurs services d'urgence, en particulier les centres d'appel, soient équipés pour traiter les appels eCall. Bien que la technologie soit au point et que des normes communes européennes aient été adoptées par le secteur et les services d'urgence, le Danemark, la France, l'Irlande, la Lettonie, Malte et le Royaume-Uni ne sont toujours pas disposés à s'engager, pour des raisons financières essentiellement.

En revanche, 15 pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède et République tchèque) ainsi que 3 pays de l'EEE (Islande, Norvège et Suisse) sont convenus de dispositions communes pour mettre en œuvre eCall. 6 autres pays de l'UE (Belgique, Bulgarie, Hongrie, Luxembourg, Roumanie et Pologne) soutiennent eCall et souhaitent signer l'accord. Le Parlement européen est également un partisan résolu de l'installation d'eCall dans les automobiles en Europe.

## **Contexte**

En août, la Commission a invité les pays de l'UE et les secteurs européens de l'automobile et des télécommunications à faire un effort pour déployer eCall en Europe ([IP/09/1245](#)). La Commission a proposé une stratégie pour accélérer l'installation d'eCall dans tous les véhicules neufs (quelle qu'en soit la marque et le pays d'origine) à travers l'Europe. La technologie serait accessible à tous et utiliserait le 112, numéro d'appel d'urgence unique européen aujourd'hui disponible dans toute l'UE ([IP/08/1968](#)).

La Commission a financé des projets eCall garantissant que la technologie fonctionne à travers les frontières (E-MERGE et [GST-Rescue](#)) et a également soutenu les travaux sur eCall par une coopération avec les entreprises au titre de l'initiative [eSafety](#).

eCall est l'une des priorités de l'initiative «Voiture intelligente» et du plan d'action en faveur de systèmes de transport intelligents qui encouragent l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour rendre le transport routier plus intelligent, plus sûr et plus propre (IP/06/191).

Au cours des deux dernières années, l'UE a fourni environ 160 millions d'euros à la recherche sur les TIC destinées aux transports.

Les accidents de la route coûtent à l'économie de l'UE plus de 160 milliards d'euros chaque année. Équiper du système eCall les 230 millions d'automobiles dans l'UE permettrait d'économiser 26 milliards d'euros par an. Le système eCall permettra aussi de faciliter la gestion du trafic routier et d'installer des services comme la navigation par satellites dans les voitures.

**Le protocole d'accord de l'UE et la liste des signataires sont consultables aux adresses:**

[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/esafety/doc/esafety\\_library/mou/invehicle\\_ecall\\_mou.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/esafety/doc/esafety_library/mou/invehicle_ecall_mou.pdf)

[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/esafety/doc/esafety\\_library/mou/list\\_of\\_signatures.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/esafety/doc/esafety_library/mou/list_of_signatures.pdf)

La stratégie de la Commission en faveur d'un système eCall européen et l'accord signé par 15 États membres et plus de 80 organismes sont consultables à l'adresse:

[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/esafety/ecall/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/activities/esafety/ecall/index_en.htm)

De plus amples informations sur eCall sont disponibles à l'adresse:

[http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/news.cfm?item\\_type=library&item\\_subtype=audiovisual&tpa\\_id=144](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/news.cfm?item_type=library&item_subtype=audiovisual&tpa_id=144)

Le communiqué de presse d'aujourd'hui de l'association GSM Europe est consultable à l'adresse:

<http://www.gsmworld.com/newsroom/index.htm>